

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Chey**  
**Séance du 25 juin 2024**

**Nombre de conseillers en exercice :** 13  
**Nombre de présents :** 10  
**Nombre de votants :** 10

L'an deux mil vingt-quatre, le **vingt-cinq juin** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Chey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe MAGNAN Maire de Chey.

Date de la convocation : **18/06/2024**

**Présents :** MAGNAN Jean-Christophe, BRUNET Catherine, ANDRE Carole, BONNIFAIT Pascale, ROBERT Annie, RENAUD Fanny, BARROT Sylvain, COUTHOUIS Jérôme, CHAIGNEAU Karine, CHEVIGNY Béatrice, GUILLIE Pascal,

**Absents excusés :** GUITTON Marie,

**Absents non excusés :** GORIN David,

**Secrétaire de séance :** BRUNET Catherine

**Ordre du jour :**

- 1) *Approbation procès-verbal réunion CM du 14/05/2024.*
- 2) *Devis columbarium*
- 3) *Projet Cellule commerciale, Chambre des Métiers Artisanats*
- 4) *Tables Salle des Fêtes*
- 5) *Matériel de cuisine*
- 6) *Messe du 14/09/2024*
- 7) *Permanences – Elections Législatives*
- 8) *Tour Poitou-Charentes du 21/08/2024 – Signaleurs civils volontaires*
- 9) *Fête Nationale*
- 10) *Vide grenier*

Questions diverses :

=====

1) **Approbation du procès-verbal du 16/05/2024 à l'unanimité des représentants du conseil municipal.**

2) **Devis columbarium**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il n'y a plus de case disponible au columbarium N°2 et qu'il est nécessaire d'investir dans l'achat d'un troisième.

Des devis de cinq ou neuf cases ont été demandés auprès des entreprises de pompes funèbres suivante :

✓ Pompes funèbres GAGNAIRE

Devis n° **CLU010952** du 10/06/2024, pour cinq cases d'un montant de :

- 4 347,50 € HT soit la somme de 5 217,00 € TTC

**Devis n° CLU009953** du 10/06/2024, pour neuf cases d'un montant de :

- 7 147,50 € HT soit la somme de 8 577,00 € TTC

✓ **Pompes funèbres GEOFFROY**

**Devis n° 0020241357** du 21/06/2024, pour cinq cases d'un montant de :

- 3 899,17 € HT soit la somme de 4 679,00 € TTC

**Devis n° 0020241358** du 21/06/2024, pour neuf cases d'un montant de :

- 6 495,00 € HT soit la somme de 7 794,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- **De valider** le devis n° 0020241358 de 9 cases des pompes funèbres GEOFFROY d'un montant de 6 495,00 € HT soit la somme de 7 794,00 € TTC
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Les crédits correspondants sont prévus au budget section investissement.

**Votant : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

**3) Projet Cellule commerciale, Chambre des Métiers Artisans**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune n'a pas de nouvelles de l'artisan qui devait fournir son prévisionnel. Monsieur le Maire propose de prendre contact avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de façon de voir s'ils ont des offres d'artisan. Le projet est en suspend jusqu'aux nouvelles propositions.

**4) Devis tables et chariots Salle des Fêtes**

*Monsieur le Maire propose au conseil municipal des devis pour l'achat de tables et chariots pour la salle des Fêtes :*

✓ **Comat & Valco équipements**

**Devis n° VP318930** du 13/05/2024, pour vingt tables de Vendée et deux chariots d'un montant de :

- 4 700,00 € HT soit la somme de 5 640,00 € TTC

✓ **VAD Collectivités**

**Devis n° CO2-63780** du 07/06/2024, pour vingt tables de Vendée d'un montant de :

- 5 380,00 € HT soit la somme de 6 546,48 € TTC

✓ **MEFRAN Collectivités**

**Devis n° BP 2024** du 18/06/2024, pour vingt tables de Vendée en mélaminé et chariots d'un montant de :

- 4 213,40 € HT soit la somme de 5 056,08 € TTC

**Devis n° BP 2024** du 18/06/2024, pour quinze tables Lifetime en polyéthylène et chariot d'un montant de :

- 1 541,35 € HT soit la somme de 1 849,62 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- **De valider** les devis MEFRAN Collectivités pour un montant total de 5 754,75 € HT soit la somme de 6 905,70 € TTC
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Les crédits correspondants sont prévus au budget section investissement.

**Votant : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

## 5) Matériel de cuisine

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire un groupe de travail pour le réaménagement de la salle des fêtes et de la cuisine. Ils seraient nécessaires de remplacer le lave-vaisselle, l'évier et de voir pour l'installation d'une hotte. Le groupe de travail doit se réunir pour exposer des idées de réaménagement de la salle, voir pour une scène amovible, sol, etc.....

Le groupe de travail est constitué de :

- Karine CHAIGNEAU
- Annie ROBERT
- Jérôme COUTHOUIS
- Catherine BRUNET
- Carole ANDRÉ
- Jean-Christophe MAGNAN

## 6) Messe du 14/09/2024

- Pour information, il est rappelé que Père Armel célébrera une messe à l'église de Chey le 14 septembre prochain à 11h00.  
Il est précisé que la devanture de l'église sera aménagée par de l'enrobée, les bancs et les meubles en provenances de la chapelle de la commune de Sepvret sont toujours en attentes.

## 7) Permanence élections législatives

Présentation des tableaux de permanences du bureau vote pour les élections législatives du 30/06/2024 pour le 1<sup>er</sup> tour et du 07/07/2024 pour le second tour.

## 8) Tour Poitou Charentes du 21/08/2024 – Signaleurs civils volontaires

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur la liste.

## 9) Fête Nationale

Une préparation randonnée est prévue le 02/07 à 17h00 rendez-vous à la mairie

Les personnes présentes et organisatrices sont :

- Catherine BRUNET
- Jérôme COUTHOUIS
- Jean-Christophe MAGNAN
- Fanny RENAULT
- Pascale BONNIFAIT
- Annie ROBERT
- Carole ANDRÉ
- Pascal GUILLIÉ

## Questions Diverses :

**PLUI-H** : Réunion prévue le 2 juillet prochain à 15h pour le zonage (répertorier le bourg et les lieudits).  
**Délibération Commune de Ste Soline** : Lecture de la délibération décidant de la mise en retrait de tous les travaux préliminaires à l'élaboration du PLUI-H.

**Réponse souhaitée :** le conseil municipal soutient le conseil municipal de Ste Soline mais ne souhaite pas se mettre en retrait les travaux cités ci-dessus. Affaire à suivre et tenir informer le conseil municipal.

Rentrée scolaire est fixée le 2 septembre 2024.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal de leurs présences.

Fin de séance 22h00

Le Maire,  
*Jean-Christophe MAGNAN*

La secrétaire de Séance  
*Catherine BRUNET*

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2024**

*Procès-verbal consultable à l'affichage ou en mairie*

N°Délibérations	Objet	Vote			
		Pour	Contre	Abstention	Nul
N°22-2024	Devis Columbarium N° 3	10	0	0	0
N°23-2024	Devis tables et chariots salle des Fêtes	10	0	0	0